



Licenciement abusif et refus de délivrance de fiches de paies

Par **aaafbm**, le **09/08/2010** à **15:23**

Bonjour,

J'ai été licencié sans préavis et verbalement (en présence de témoins) par mon employeur le 30 Mai dernier.

Ce dernier refuse de m'envoyer mes 3 dernières fiches de paies et ma lettre de licenciement, et d'effectuer les formalités administratives auprès des Assedic.

Devant ces faits, je me suis mis à chercher un autre travail et en a trouvé un le mois dernier. Mes questions sont les suivantes :

- 1) Quels sont mes recours auprès des Prud'hommes contre le refus par mon ancien employeur de me délivrer les documents qui me reviennent de droit?
- 2) Le fait d'avoir trouvé un autre travail n'est-il pas considéré comme une démission (même si je me suis basé pour cela sur un licenciement verbal) ?